La saison du formulaire PSOC approche ! Revendiquons des ressources optimales Pour notre mission globale avec Les *Seuils planchers CA$$$H*

(Communautaire autonome en santé et services sociaux — Haussez le financement)

Présentation des seuils planchers *CA$$$H*
pour les demandes de rehaussement 2027-2028

6 novembre 2026

La Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles

Vous trouvez dans ce document toutes les informations sur les seuils planchers de la campagne CA$$$H, la manière de les adapter à vos besoins et de les utiliser pour compléter votre formulaire de demande de rehaussement annuel au PSOC pour la mission globale.

Table des matières

1. La campagne *CA$$$H* en bref 3

Les 3 revendications audacieuses de la campagne *CA$$$H* 3

Des méthodes solidaires pour amplifier la portée des revendications 4

2. Les seuils planchers *CA$$$H* : à l'image des spécificités des OCASSS 5

Revendiquer les Seuils planchers *CA$$$H* : par où commencer ? 6

Tableau des *Seuils planchers CA$$$H* pour 2027-2028 7

À l'instar de *CA$$$H* : ayez de l'audace ! 8

3. Utilisez votre *Seuil plancher CA$$$H* dans votre formulaire annuel de demande de rehaussement 8

Exprimez votre solidarité avec tous les OCASSS ! 9

Qu'en est-il des seuils planchers des cadres régionaux ? 9

4. Pour appliquer les *Seuils planchers CA$$$H* pour tous les OCASSS, il faut ajouter 1,7 G$ au PSOC ! 10

5. Pour maintenir la valeur des subventions, il faut les indexer selon l'Indice des coûts de fonctionnement du communautaire 10

6. Pour bien financer les OCASSS, des choix budgétaires visant la justice sociale sont possibles! 11

7. En terminant 11

Crédits :
Jacinthe Messier et Mercédez Roberge
Pour le comité de coordination de la campagne *CA$$$H* :
Julien Baranger (RCCQ), Marc-André Bélanger (RACQ), Loc Cory (RQPC), Maria José Espejo (RNR), Anne Lagarde (ROCQTR), Benoit Racette (COCQ-SIDA) et Karine Robinette (RPRQ)

Lexique des acronymes

- ACA : Action communautaire autonome
- ETP : Emplois (ou employéEs) à temps plein
- ICFC : Indice des coûts de fonctionnement du communautaire
- IPC : Indice des prix à la consommation
- MSSS : Ministère de la Santé et des Services sociaux
- OCA : Organisme communautaire autonome
- OCASSS : Organisme communautaire autonome du domaine de la santé et des services sociaux
- PSOC : Programme de soutien aux organismes communautaires
- TRPOCB : Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles

1. La campagne *CA$$$H* en bref

Lancée en 2017, la campagne *CA$$$H* est la seule campagne de revendication qui s'adresse directement au ministère de la Santé et des Services sociaux[1] et à Santé Québec pour revendiquer des améliorations au Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC). Elle vise spécifiquement l'amélioration de l'enveloppe à la mission globale parce que c'est le seul mode de financement qui protège vraiment l'autonomie des groupes, qui favorise une vision globale de la santé et qui permet la transformation sociale. **Pour la campagne *CA$$$H*, le financement de la mission globale est un outil pour protéger le droit d'association des membres des OCASSS et pour réaliser le droit à la santé[2] de toute la population.**

Parce qu'ils jouent également un rôle prépondérant pour la pérennité des groupes, le maintien de leurs activités et le respect de leur autonomie, la campagne *CA$$$H* informe aussi le ministère des Finances, le Secrétariat du Conseil du trésor ainsi que le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale de ses revendications.

Elle invite tous les organismes communautaires autonomes du domaine de la santé et des services sociaux (OCASSS) ainsi que toutes les personnes qui s'y impliquent à l'appuyer et à participer à ses actions. Depuis 2023, elle mène l'action *On s'affirme !* à chaque hiver, pendant la saison des demandes de rehaussement au PSOC pour la mission globale.

La campagne *CA$$$H* est coordonnée par la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles, qui réunit 47 regroupements rejoignant à leur tour plus de 3000 OCASSS. Elle vise à défendre les intérêts ainsi qu'à valoriser les pratiques et la contribution sociale du mouvement de l'action communautaire autonome en santé et services sociaux, afin de lutter pour la justice sociale**.** La Table agit notamment à titre d'interlocutrice nationale[3] du MSSS et de Santé-Québec pour les OCASSS. En plus d'être membre du Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA), la Table est membre de la Ligue des droits et libertés, de la Coalition solidarité santé et de la Coalition Main rouge.



Les 3 revendications audacieuses de la campagne *CA$$$H*

La campagne *CA$$$H* porte 3 revendications audacieuses visant à ce que tous les OCASSS puissent compter sur des ressources optimales pour la pleine réalisation de leur mission :

- **L'atteinte de l'équité de financement et de traitement partout au Québec, notamment par l'application de seuils planchers adaptés aux OCASSS** ;

[1] Maintenant, le ministère de la Santé, de la Prévention et des Aînés (MSPA)

[2] Comme le définit la Ligue des droits et libertés, le droit à la santé réfère au droit d'aspirer au meilleur état de santé physique, mentale et sociale. Il englobe les déterminants sociaux de la santé, incluant les facteurs socioéconomiques ayant un impact sur la santé des individus et des communautés.

[3] La Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires (CTROC) est également interlocutrice nationale.

- L'indexation annuelle des subventions en fonction de l'Indice des coûts de fonctionnement du communautaire (ICFC) ; (cette revendication est résumée à la fin de ce document et présentée en détail dans ce document)
- L'ajout de 1,7 G$ à l'enveloppe annuelle du PSOC (mission globale) (cette revendication est résumée à la fin de ce document)

Augmenter le financement à la mission de tous les organismes, c'est permettre à tout le monde de bénéficier de la présence de chacun. C'est compter sur la complémentarité et la diversité des missions des organismes, à leur bénéfice et à celui de toute la société. Mûrement réfléchies, les revendications reflètent les valeurs de justice sociale portées par les OCASSS. La campagne *CA$$$H* ne demande pas la lune, elle reconnait à sa juste valeur le travail accompli par les OCASSS.

Les membres de la Table ont accumulé une vaste expérience de revendication pour les OCASSS. Par exemple, en matière de seuils planchers, la Table en proposait déjà en 2013, dans le cadre de la campagne *Je tiens à ma communauté > Je soutiens le communautaire*[4].

Des méthodes solidaires pour amplifier la portée des revendications

Le PSOC est l'un des plus anciens programmes sectoriels de financement pour la mission globale des organismes communautaires autonomes. Les 18 programmes de financement pour la mission globale relèvent d'un ministère ou d'un organisme gouvernemental port d'attache différent. Chacun de ces ports d'attache doit obtenir sa part du budget annuel du ministère des Finances.

Pour envoyer un message fort au gouvernement et pour travailler collectivement à améliorer le financement de l'ensemble des programmes dédiés à la mission globale, le RQ-ACA et ses membres ont mené, de 2020 à 2022, des travaux visant à mettre à jour les seuils planchers datant de 2003. Ces travaux ont mené à l'adoption de nouveaux seuils planchers communs pour tout le mouvement de l'action communautaire autonome, élaborés selon une méthode applicable pour des revendications sectorielles. La Table a été partie prenante de ces travaux. Elle a solidairement arrimé les revendications de la campagne *CA$$$H* à ceux-ci.

QU'EST-CE QU'UN SEUIL PLANCHER ?

Extrait du guide produit par le RQ-ACA en 2022, dans lequel a été actualisée la définition datant de 2003 :

Les seuils planchers correspondent aux montants revendiqués pour le financement gouvernemental en appui à la mission globale des organismes d'action communautaire autonome, excluant les deux autres modes de financement prévus par la Politique (ententes de services et projets). Les seuils planchers communs constituent ce que devrait être la participation minimale du gouvernement du Québec aux frais généraux (infrastructure de base et ressources humaines) et aux frais liés à la réalisation de la mission globale des organismes d'action communautaire autonome, incluant les activités liées à sa vie associative et à la vie démocratique, dans des conditions satisfaisantes pour les équipes de travail et pour les personnes rejointes.

Ces seuils planchers communs doivent permettre de couvrir tout ce qui assure la pérennité d'un organisme, c'est-à-dire sa capacité à poursuivre dans le temps la réalisation de sa mission malgré les bouleversements internes et externes qu'il pourrait rencontrer, sans que cela se fasse au détriment des conditions de travail offertes.

Revendiquer des seuils planchers, c'est affirmer qu'une subvention pour la mission globale doit financer la totalité des activités régulières d'un organisme. Toute autre source de financement (par projet, d'une source

[4]La campagne Je tiens à ma communauté > Je soutiens le communautaire a été menée, de 2013 à 2017, par la TRPOCB et la CTROC.

philanthropique, d'une levée de fonds, etc.) ne devrait jamais être nécessaire pour que des activités courantes demeurent accessibles aux communautés.

La méthode développée par le RQ-ACA et ses membres met en lumière trois éléments centraux démontrant la nécessité d'utiliser des seuils planchers optimaux :

- **Des équipes assez grandes.**
  Tous les organismes doivent pouvoir réaliser la totalité du plan d'action adopté par les membres, sans que l'équipe s'épuise, qu'elle soit constituée de personnes militantes, bénévoles ou salariées. En contexte d'augmentation fulgurante des besoins de la population, chaque organisme est invité à identifier son équipe idéale, en gardant en tête que l'encadrement de personnes militantes ou bénévoles nécessite habituellement des ressources humaines salariées.

- **Des conditions de travail pour favoriser la stabilité des équipes salariées.**
  Pour reconnaitre à leur juste valeur les travailleuses et les travailleurs et pour prévoir des conditions de travail qui leur permettraient d'envisager leur avenir à l'emploi de l'organisme, le « taux horaire moyen d'un emploi syndiqué et/ou conventionné » de l'année précédente a été choisi comme référence salariale. Les charges sociales imputées à l'employeur, des avantages sociaux et d'autres coûts liés aux ressources humaines sont également prévus.

- **Du budget suffisant pour assumer les frais de locaux et le matériel pour réaliser les activités de vie associative, d'éducation populaire, de sensibilisation, de mobilisation, etc.**
  Ces dépenses sont tout autant nécessaires que les frais salariaux pour réaliser la mission d'un OCASSS et les actions décidées par ses membres.

En utilisant la méthode développée collectivement par les membres du RQ-ACA pour revendiquer des ressources financières optimales, vous contribuez à faire gagner tout l'écosystème d'ACA en crédibilité, en légitimité et en force, autant face aux responsables des différents programmes qu'auprès du ministère des Finances et du gouvernement en général. C'est d'ailleurs à partir de cette méthode que le RQ-ACA a estimé, en 2023, qu'il manquait 2,6 G$ pour l'ensemble des programmes de financement. C'est également en l'appliquant que la campagne *CA$$$H* a chiffré les besoins à 1,7 G$[5] de plus par année pour le financement à la mission globale du PSOC.

2. Les seuils planchers *CA$$$H* : à l'image des spécificités des OCASSS

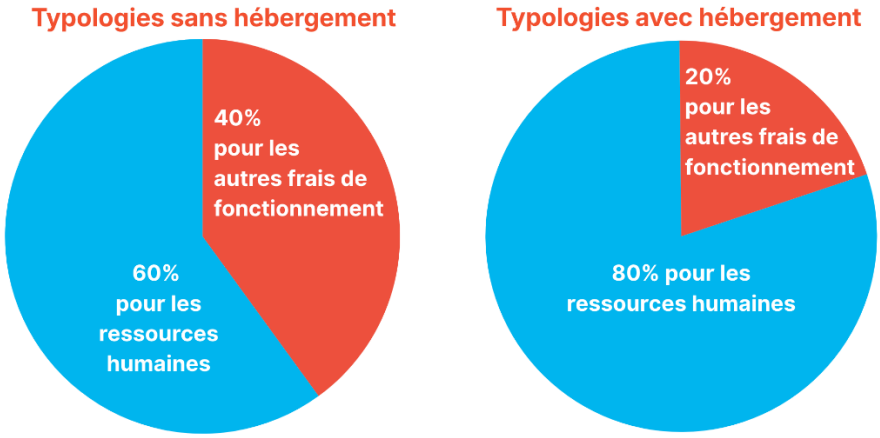
La Table a adapté la méthode commune dans le but de refléter les spécificités des OCASSS. Elle a donc appliqué le modèle au contexte du PSOC, notamment en s'appuyant sur les typologies utilisées[6], qui classifient les groupes selon leurs actions principales. Certaines typologies ont même été redéfinies, voire créées par la Table, afin de bien illustrer la diversité des OCASSS.

Les ressources humaines sont centrales pour un organisme communautaire autonome et constituent, sans surprise, le principal poste de dépenses. Elles sont donc à la base des seuils planchers. S'ajoutent ensuite les frais non salariaux de l'organisme, en considérant que plus l'équipe sera grande, plus les dépenses pour lui donner les moyens de bien accomplir son travail seront élevées. Les OCASS ne devraient pas dépendre de levées

[5] Cette somme est incluse dans le montant de 2,6 G$ revendiqué pour tout le mouvement de l'ACA.
[6] Le PSOC compte 7 typologies d'organismes, dont les définitions sont présentées dans le *Cadre normatif du Programme de soutien aux organismes communautaires, MSSS,* 2023

de fonds, de dons, ni de commandites pour assumer les frais permettant leur pérennité, tant pour des ressources humaines que matériels.

De plus, la méthode adaptée par la campagne *CA$$$H* propose un calcul conçu pour les organismes qui offrent de l'hébergement 24/7 (environ 300 OCASSS, représentant 10 % de tous les OCASSS du Québec), afin de tenir compte de la spécificité de leurs besoins, comme le démontrent les illustrations suivantes.



Revendiquer les Seuils planchers *CA$$$H* : par où commencer ?

Pour diverses raisons, ce ne sont pas tous les OCASSS qui ont l'habitude de militer pour un financement optimal. Pour faciliter le passage à l'action, les seuils planchers *CA$$$H* sont proposés aux OCASSS. Détaillés dans le tableau bleu de la page suivante, ils ont été adoptés par les regroupements provinciaux membres de la Table à partir des données les plus récentes et sont recalculés, chaque année, suivant la mise à jour de la référence salariale et des charges sociales imputées à l'employeur.

Nous estimons qu'aucun OCASSS ne devrait recevoir moins que les montants des seuils planchers *CA$$$H* pour réaliser sa mission globale, peu importe où il se trouve au Québec.

Les seuils planchers de la campagne *CA$$$H* sont conçus comme des montants de base. Ils représentent les scénarios les plus courants, tout en prévoyant la manière de les augmenter pour tenir compte de réalités particulières, car tous les groupes sont différents**.** Parce que vous détenez l'expertise de votre communauté, il est normal que vous ayez besoin d'ajuster le seuil plancher à ses besoins de votre communauté, notamment en augmentant le nombre d'emplois à temps plein (ETP) nécessaires. Il est aussi normal d'ajouter des sommes en fonction de son contexte géographique, de coûts spécifiques à ses activités, d'exigences particulières à suivre, du besoin d'avoir plusieurs lieux d'accueil, etc. Par exemple, un organisme couvrant un grand territoire pourrait ajouter un montant pour des frais de déplacement plus élevés que la moyenne. Un organisme possédant un véhicule pourrait prévoir des frais d'entretien. Après le tableau bleu, vous trouverez des conseils utiles à cette fin.

Après avoir identifié dans le tableau bleu la typologie que vous jugez la plus en phase avec vos activités, évaluez si le montant du seuil plancher qui y est associé vous convient ou s'il doit être bonifié pour tenir compte de vos réalités particulières supplémentaires.

Tableau des *Seuils planchers CA$$$H* pour 2027-2028

Seuils planchers *CA$$$H*[7] 2027-2028		**Illustrations en postes équivalents temps plein (ETP)**	
Aide et entraide *	**597 987 $**	**4 postes**	Exemple : coordination (1) + recherche-communication (1) + intervention (2)
Promotion, sensibilisation et défense des droits *	**597 987 $**	**4 postes**	
Regroupements et autres organismes régionaux	**747 484 $**	**5 postes**	Exemple : coordination (1) + administration (1) + recherche-mobilisation (2) + communication (1)
Milieux de vie et de soutien dans la communauté *	**896 981 $**	**6 postes**	Exemple : coordination (1) + administration (1) + recherche-communication (1) + intervention (3)
Regroupements et autres organismes provinciaux	**896 981 $**	**6 postes**	Exemple : coordination (1) + administration (1) + formation-recherche (2) + animation-mobilisation-communication (2)
Groupes 24/7 de tous types, mais sans hébergement	**1 494 968 $**	**10 postes**	Exemple : coordination (1) + administration (1) + formation-recherche-communication (3) + intervention (5)
Hébergement temporaire de moyen terme (intervention réduite durant la nuit) (base de 9 unités, 1 unité comptant en moyenne 3 lits) **	**1 092 549 $**	**9 postes + 1 ETP par unité, à partir de la 10e**	Exemple : coordination (1) + administration (1) + intervention (7)
Hébergement temporaire d'urgence 24/7 (base de 9 lits) **	**1 820 915 $**	**15 postes + 1 ETP à chaque 2 lits, à partir du 10e**	Exemple : coordination (1) + administration (1) + cuisine-entretien (2) + formation-recherche-communication (1) + intervention (10)
Hébergement temporaire sur une base quotidienne de type refuge (ouvert durant 12h à 16 h/jour - base de 20 lits) **	**1 820 915 $**	**15 postes + 1 ETP à chaque 4 lits, à partir du 21e**	

[7] Les typologies utilisées dans ce tableau sont différentes de celles en usage au PSOC. Pour établir des seuils planchers tenant compte des réalités des OCASSS, la campagne *CA$$$H* a redéfini certaines typologies. Pour toutes les données, **voir le fichier Excel mis à votre disposition.**

* Des groupes de ces typologies pouvant réaliser leur mission en plus d'un lieu, ils sont invités à ajouter le nombre d'ETP nécessaire pour chaque lieu d'accueil.

** Ces montants doivent être augmentés si le nombre de lits est supérieur, **voir le fichier Excel mis à votre disposition**

À l'instar de *CA$$$H* : ayez de l'audace !

Sachant que le montant de rehaussement demandé dans votre formulaire ne sera jamais dépassé par le bailleur de fonds, sous-estimer vos besoins pourrait vous empêcher de recevoir l'augmentation à laquelle vous auriez droit. Cela envoie aussi un mauvais message à l'État, soit qu'il est possible de continuer à soutenir nos communautés sans avoir les moyens suffisants, d'autant plus que l'envoi du formulaire se fait avant le dépôt du budget. La campagne *CA$$$H* recommande chaleureusement de ne pas hésiter à exprimer les besoins optimaux de votre communauté; utiliser les *Seuils planchers CA$$$H* ne peut pas vous nuire.

Pour faciliter la bonification du seuil plancher et refléter la réalité de votre organisme, un tableau Excel est mis à votre disposition pour établir le montant à demander comme rehaussement au PSOC pour la mission globale,

Pour utiliser ce tableau Excel, trois informations sont nécessaires. Ces informations vous seront également utiles pour remplir le formulaire de demande de rehaussement :

- L'équipe idéale (le nombre d'emplois à temps plein) pour son organisme ;
- Le montant à ajouter pour tenir compte des spécificités de votre organisme (s'il y a lieu) ;
- Le montant reçu du PSOC pour la mission globale pour la dernière année.

Dans l'onglet « Détail des formules » du tableau Excel, vous trouverez toutes les informations concernant les charges à l'employeur et les avantages sociaux qui sont prévus dans le calcul des seuils planchers. Vous remarquerez également certaines distinctions pour les OCASSS avec hébergement et ceux qui n'en offrent pas, entre autres quant au fond pour l'accessibilité[8].

Vous aimeriez du soutien pour adapter les seuils planchers de la campagne *CA$$$H* à votre réalité?

Votre regroupement national sera de bons conseils pour identifier vos besoins optimaux ! Vous n'êtes pas membre d'un regroupement national et vous songez à le devenir? La liste des membres de la Table peut orienter vos démarches : trpocb.org/membres/liste/

3. Utilisez votre *Seuil plancher CA$$$H* dans votre formulaire annuel de demande de rehaussement

Chaque hiver, les OCASSS ont l'obligation de transmettre leur formulaire de demande de rehaussement du PSOC pour la mission globale, dûment rempli, à la division de Santé Québec responsable. Ce formulaire demande de chiffrer le montant de rehaussement souhaité. Votre seuil plancher *CA$$$H* vous permet de répondre facilement à cette question. C'est à vous de faire de cette tâche une opportunité de revendication et une manifestation de votre mission de transformation sociale.

Pour la question 3.1, les seuils planchers seront utiles pour évaluer les ressources optimales pour la mission globale de votre organisme. Avec le tableau Excel mis à votre disposition, vous pourrez calculer la subvention idéale pour la mission globale de votre organisme en quelques minutes, ainsi que le montant de rehaussement à demander.

[8] Le fonds pour l'accessibilité vise à réduire les obstacles et permettre aux membres vivant avec une limitation de participer et de contribuer aux activités.

Il est important de ne pas limiter le montant demandé pour ne pas vous priver de sommes auxquelles vous pourriez avoir droit. En effet, **le montant de rehaussement demandé dans votre formulaire ne sera jamais dépassé par le bailleur de fonds, même s'il avait le budget pour le faire**.

À la question 3.2, les OCASSS doivent expliquer en une page le rehaussement demandé. Il ne s'agit pas de faire un résumé de votre plan d'action ni une présentation générale de vos prévisions budgétaires. Le communautaire a beaucoup lutté pour empêcher l'état de s'ingérer dans les décisions des groupes – ne donnons pas d'informations non obligatoires!

Nous vous recommandons de rester dans les grandes lignes pour illustrer ce qui permettrait à votre organisme de continuer sa mission en fournissant des chiffres globaux, en vous appuyant sur les calculs de votre seuil plancher *CA$$$H*. Vous pouvez, par exemple, réunir vos besoins financiers selon les grandes catégories associées au financement de la mission globale : ressources humaines, ressources matérielles, dépenses pour la vie associative, pour réaliser les activités de mobilisation, de concertation et de représentation, etc.

Exprimez votre solidarité avec tous les OCASSS !

La campagne *CA$$$H* propose d'insérer un paragraphe de solidarité dans votre formulaire de demande de rehaussement. Si l'espace ne suffit pas, il est également possible de l'insérer au courriel d'envoi de votre formulaire à votre bailleur de fonds :

« Solidaires de plus de 3000 OCASSS, nous adhérons aux revendications de la campagne *CA$$$H* (Communautaire autonome en santé et services sociaux – Haussez le financement !). Nous avons établi notre demande de rehaussement PSOC en nous basant sur les seuils planchers revendiqués par cette campagne parce que ce montant permettrait la réalisation optimale de notre mission. Pour que tous les groupes puissent bénéficier de ressources nécessaires, nous demandons l'ajout de 1,7 G$ à l'enveloppe annuelle du programme de mission globale. De plus, pour maintenir la valeur de chaque subvention, nous demandons que l'indexation soit basée sur l'Indice des coûts de fonctionnement du communautaire (ICFC). »

Qu'en est-il des seuils planchers des cadres régionaux ?

Les établissements régionaux de Santé Québec administrent le PSOC selon les cadres régionaux contenant généralement des seuils planchers[9] pour les groupes de leur territoire. Cependant, même s'il s'agit des mêmes termes, ces seuils planchers désignent les montants que les bailleurs de fonds régionaux se donnent comme objectifs quand vient le temps de partager l'enveloppe qui leur est attribuée. Ce n'est pas une revendication. Il est donc tout à fait normal que les seuils planchers de la campagne *CA$$$H* soient plus élevés que ceux que vous voyez dans vos cadres régionaux.

[9] Les termes varient selon les cadres régionaux : seuils planchers, budget de base requis (BBR), budget de base de référence (BBR), budget opérationnel, base de financement, etc.

4. Pour appliquer les *Seuils planchers CA$$$H* pour tous les OCASSS, il faut ajouter 1,7 G$ au PSOC !



Pour que tous les OCASSS du Québec bénéficient de ressources optimales pour réaliser leur mission, nous affirmons qu'il faut appliquer les Seuils planchers *CA$$$H* à tous les OCASSS. Pour ce faire, nous évaluons qu'il faut ajouter au moins 1,7 G$ à l'enveloppe annuelle du PSOC pour la mission globale. C'est ainsi que sera garanti le plein accès aux ressources et que seront respectés le droit à la santé et le droit d'association de toute la population. Si ce montant semble aussi grand, il est à l'image du sous-financement chronique que subissent les OCASSS et leurs communautés depuis trop longtemps.

5. Pour maintenir la valeur des subventions, il faut les indexer selon l'Indice des coûts de fonctionnement du communautaire

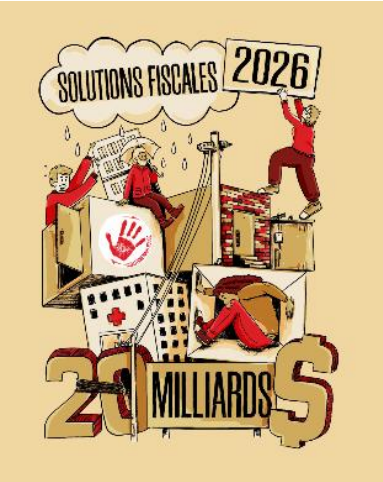
Les OCASSS n'étant pas des ménages, mais bien des employeurs, l'utilisation de l'Indice des prix à la consommation (IPC) comme seule référence pour établir le taux d'indexation à appliquer aux subventions est dénoncée depuis longtemps par la Table et ses membres. Pour développer une méthode alternative qui permettrait réellement de maintenir la valeur des subventions, la Table a mené un projet de recherche en collaboration avec le Service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal (SAC-UQAM) et une équipe de chercheurs de l'École des sciences de la gestion du Département des sciences comptables de l'UQAM. Grâce à la participation de plus de 500 OCASSS, ce projet a donné naissance à l'Indice des coûts de fonctionnement du communautaire (ICFC), qui s'appuie sur le portrait financier moyen des OCASSS. Ainsi, l'ICFC tient compte de l'évolution des salaires et charges sociales distinctement de l'évolution des autres coûts. Tous les automnes, la campagne *CA$$$H* calcule le taux d'ICFC nécessaire au maintien de la valeur des subventions, afin qu'il serve de revendications en prévision du budget du printemps.

La Table a encouragé les interlocutrices communautaires des différents programmes et les organisations alliées à intégrer l'ICFC dans leurs revendications. Parmi celles l'ayant fait, nommons le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA), le Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD), le Conseil québécois du loisir (CQL) et la Table nationale des corporations de développement communautaire (TNCDC).

Vous trouverez plus d'information sur le projet ayant mené à la création de l'Indice dans le document au trpocb.org.

Dans le document Présentation de l'Indice des coûts de fonctionnement du communautaire se trouve le détail de l'utilisation annuelle de l'ICFC par la campagne *CA$$$H* pour les OCASSS.

6. Pour bien financer les OCASSS, des choix budgétaires visant la justice sociale sont possibles!



Avec les 20 G$ de solutions pour le filet social, la coalition Main rouge propose 6 mesures concrètes qui permettraient au gouvernement du Québec de regarnir les coffres de l'État afin de réinvestir massivement dans les services publics, les programmes sociaux et l'action communautaire autonome.

- La révision des paliers d'impôts sur le revenu ;
- Un nouvel impôt sur l'actif net du 1 % ;
- L'abolition de l'inclusion partielle du gain en capital ;
- La révision des mesures fiscales pour les entreprises ;
- La lutte contre les paradis fiscaux ;
- L'augmentation de la contribution fiscale des entreprises financières, notamment en rétablissant une taxe sur le capital.

Prioriser l'amélioration des déterminants sociaux de la santé pour tout le monde, c'est une question de choix ! Pour en savoir plus sur les mesures proposées par la coalition Main rouge, visitez le nonauxhausses.org/

7. En terminant

Comme vous le voyez, la campagne *CA$$$H* ne manque pas d'audace ni de motivation pour défendre et valoriser le rôle capital que jouent les OCASSS pour la société. Les revendications de la campagne sont là pour vous. Tant que le gouvernement n'y donnera pas pleinement suite, elles seront portées avec vigueur et conviction.

N'hésitez pas à communiquer avec nous ou votre regroupement national pour toute demande d'information ou pour une présentation adaptée à vos besoins.





TABLE DES REGROUPEMENTS PROVINCIAUX D'ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET BÉNÉVOLES (TABLE)

1, rue Sherbrooke Est
Montréal (Qc) H2X 3V8
514 844-1309 |(cell) 438-870-3271
info@trpocb.org | casssh@trpocb.org |
www.trpocb.org/campagnecasssh | www.facebook.com/CAMPAGNECASSSH